

PRE Bio Gemüse Seeland

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Bader Joël
Email : joel.bader@fr.ch
Institution : : Etat de Fribourg, Service de l'agriculture
Département : : Section Batiments ruraux
Service : : Service de l'agriculture

Co-auteurs

Informations sur le projet

Description : Octroi d'une subvention au Projet de développement régional PDR "PRE Bio Gemüse Seeland" visant à générer de la plus-value pour l'agriculture en créant ou favorisant des interactions avec d'autres secteurs économiques. L'octroi de subventions fédérales pour ce type de projet est prévu dans la Loi sur l'agriculture, il est toutefois subordonné à l'octroi par le canton de subventions à raison de 80% du montant fédéral.

Le projet est porté par l'association "Verein PRE F & G Seeland" dont les membres sont en grande partie de producteurs maraîchers bio. Le projet comporte plusieurs axes: coordination de la production maraîchère bio dans le périmètre, développement d'un concept marketing commun et mise en place de celui-ci, développement d'une offre touristique en collaboration avec Murten Tourismus, développement d'une plate-forme de distribution commune vers la grande distribution comme vers les clients professionnels restauration, cantines, écoles, hopitaux, petits magasins locaux, etc, développement d'une plate-forme de conseil et de recherche à disposition des producteurs bio du périmètre en collaboration avec les institutions en place: Institut agricole de Grangeneuve pour Fribourg et Inforama pour Berne et construction de deux centres de conditionnement et de stockage pour la production.

Le début des discussions remonte à 10 ans. Le canton, par le service de l'agriculture, suit et accompagne le projet depuis 5 ans.

Effet levier Moyen

Domaines concernés :

Economie	Environnement	Société
Significativement	Significativement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Le projet est le résultat d'un travail de 10 ans des porteurs du projet. L'administration service de l'agriculture accompagne le processus depuis 5 ans. Il s'agit d'un projet de développement régional au sens de l'art. 93 de la loi fédérale sur l'agriculture. L'aide fédérale est subordonnée à l'octroi de la subvention cantonale objet du présent examen.

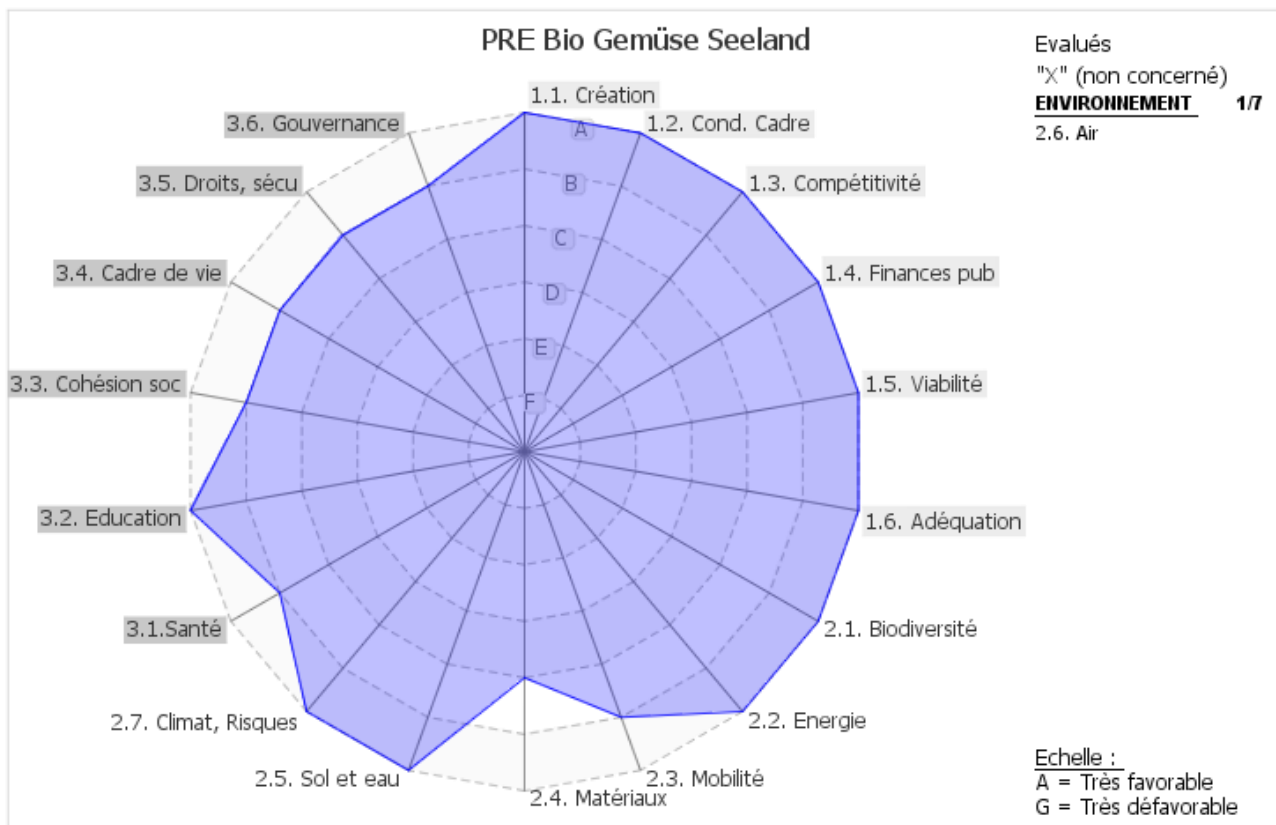
Dans sa dimension économique, le projet permet non seulement de pérenniser la position de la région Seeland sur le marché maraîcher bio au niveau national 20% des légumes bio suisses sont produits dans le Seeland, mais donne les moyens de poursuivre la croissance observée ces dernières années. Les analyses de marché montrent que le trend va se poursuivre. Par ailleurs, le projet permet de développer une nouvelle activité avec une offre touristique, portée par Murten Tourismus, en lien avec la production maraîchère bio. En marge du projet, les acteurs ont pu conclure une collaboration pour la coordination de la production sur

tout le périmètre du projet, le secteur en sort nettement renforcé.

Dans sa dimension environnementale, le projet comporte plusieurs niveaux d'intérêts. D'une part, on soutient l'augmentation de part de marché de légumes produits selon le mode biologique. L'impact est évident pour la qualité de l'eau pas d'utilisation d'engrais chimiques ni de produits phytosanitaires et des sols. D'autre part, les infrastructures existantes vieillissantes sont remplacées. Le bilan énergétique est amélioré : meilleure efficacité des machines, moins de transports internes, lumières LED, chauffage par énergie renouvelable et/ou sonde géothermique, production d'électricité par installation photovoltaïque. Finalement, les sites sur lesquels se développe le projet favorise les transports courts, que ce soit entre la production en terre ou sous serre et les lieux de stockage et de conditionnement, ou entre ces lieux de stockage et les accès au réseau de transport pour l'expédition.

Finalement, dans sa dimension sociale, le projet apporte un avantage à la population, principalement en augmentant la part de légumes bio effet santé, mais aussi en élargissant l'offre touristique divertissement et potentiel de rencontre. Par ailleurs, il faut relever que tout le personnel actif dans le cadre du projet est engagé selon le contrat-type agricole et dûment assuré maladie, accident, etc, ce qui garantit un traitement équitable.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

2.7. Changement climatique et risques

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La production de produits maraîchers bio a une grande valeur dans le Seeland. Elle gagne encore en valeur avec le conditionnement lavage, emballage, etc. La croissance est constante, puisque la demande croît. Pour que l'offre puisse suivre la demande, l'outil doit être adapté.

En adaptant les infrastructures pour le conditionnement et la distribution, on ne fait pas qu'assurer la valeur actuelle, mais on augmente la valeur en relation avec l'augmentation de la demande.

Par ailleurs, le projet inclut des axes nouveaux qui vont générer une valeur inexistante aujourd'hui. C'est le cas, pour les sous-projets "B2B", "Tourisme" ou encore "Développement".

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration : Néant

1.2. Conditions cadre pour l'économie

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : En améliorant les infrastructures de conditionnement et de distribution, l'accès au marché national est nettement amélioré pour les acteurs du projet producteurs maraîchers bio du Seeland.

Avec la plate-forme "B2B", c'est la distribution "proche" écoles, restauration, cantines, magasins, etc qui est améliorée. Les volumes moins importants, mais avec une marge plus importante.

Le sous-projet "Développement" améliore les compétences par l'acquisition et par échange des acteurs.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet inclut un sous-projet "Développement". Le secteur maraîcher bio est une fourmillère en matière d'innovation nouveaux produits, nouveaux procédés, nouvelles méthodes, nouvelles techniques.

Il s'agit d'une part d'acquérir et diffuser des compétences par le conseil, d'échanger entre les participants

les compétences et expériences. L'accès à l'information en sera amélioré. Sont prévues aussi des actions de recherches et d'essais dans le domaine de production maraîchère bio.

Le sous-projet comprend des collaborations/échanges avec les centres de compétences existants IAG Grangeneuve pour FR et Inforama Ins pour BE. Le but est de maximiser les ressources disponibles.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet touche directement entre 200 et 250 postes de travail dans la région du Seeland. La production maraîchère est un identifiant de la région. Le Seeland est souvent appelé le "jardin potager de la Suisse".

Dans un marché en développement mais concurrentiel, le soutien publique permettra d'une part de baisser les coûts résiduels à charge des porteurs du projet pour les éléments concernant la construction d'infrastructure et d'autre part d'apporter un soutien aux frais de fonctionnement des sous-projets durant leur phase de démarrage max. 6 ans en attendant qu'ils n'aient atteint l'équilibre financier.

Frais induits et risques. Le montant du soutien financier est défini sur dossier, avant le début de la réalisation. Le mécanisme d'octroi empêche l'octroi de montants ultérieurement, même en cas d'augmentation des coûts effectifs. Le cadre financier est ainsi assuré. L'atteinte de l'équilibre financier du projet sera contrôlé. Le mécanisme veut que 20% des aides consenties ne soient libérés qu'après contrôle de l'atteinte de objectif, après la période de démarrage de 6 ans, soit la 7e année. Le dossier de demande doit contenir des objectifs généraux et partiels qui seront contrôlés pour apprécier la réussite de l'exercice. Ces objectifs peuvent être d'ordre financier, mais aussi de quantité X campagnes de pub réalisées, X visiteurs sur le site, etc.

Le projet devant permettre au secteur maraîchers bio du Seeland de poursuivre la croissance observée ces dernières années, il en découlera de facto un effet positif sur les recettes fiscales des personnes morales et physiques.

Collaborations régionales et suprarégionales. C'est justement le coeur du projet: rassembler les acteurs maraîchers bio du Seeland et collaborer. Avoir des buts communs et s'unir pour gagner en compétitivité et en efficience.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le but des "Projets de Développement Régionaux" est de créer de la plus-value pour un secteur dans un périmètre géographique région donné.

L'analyse économique et financière est effectuée en profondeur. Autant pour le projet dans son ensemble que pour chacun des sous-projets individuellement, l'analyse a été réalisée. Chaque élément a démontré

que le financement était assuré, que l'équilibre économique et financier était atteint au plus tard la 7e année.

On relèvera que les hypothèses de développement du chiffre d'affaire ont été développées par les porteurs du projet avec prudence. Outre le développement observé des dernières années, les porteurs du projet se sont notamment basés sur le développement observé en Autriche. D'une part, l'Autriche dispose de structures sur les exploitations maraîchères et sur le marché en général similaires à celles de la Suisse, mais d'autre part on peut considérer que le mouvement bio est en avance de quelques années par rapport à la Suisse. Ce qu'on y observe peut réalistement être attendu en Suisse.

Toutes les contraintes légales sont remplies, autant du point de vue du droit des constructions, que de la santé des collaborateurs, etc.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le marché maraîcher bio vit un développement rapide et constant ces dernières années. Les infrastructures de stockage et de conditionnement ne sont plus rationnelles beaucoup de compromis dans des bâtiments existants et ne permettent pas de faire face à la continuation de la progression. Elles nécessitent de nombreuses manutentions et déplacement. Les thèmes "produits maraîchers bio" disposent d'un grand potentiel actuellement insuffisamment exploités, c'est notamment le cas pour le tourisme

Le projet est en maturation depuis 10 ans. Sa force réside dans le fait que les porteurs du projet ont toujours raisonné à 360 degrés autour des thèmes centraux. Ainsi, l'ensemble est cohérent.

Dès lors, le plan d'action est en adéquation avec les besoins. Le projet a déjà été évalué par le Canton et la Confédération lors des étapes précédentes et les souhaits d'adaptation ont été pris en compte pour la finalisation de l'ensemble.

Le dossier rendu a été entièrement réalisé sur la base des modèles mis à disposition par la Confédération Office fédéral de l'agriculture. Dès lors, la conformité avec le niveau de qualité souhaité est assurée.

Exploitation des potentiels: c'est à nouveau le coeur du projet. Réunir les acteurs pour exploiter les potentiels.

L'entier du projet est suivi par un comité avec à sa tête un chargé de projet externe. Les expériences faites pendant la maturation du projet montrent que la bonne gouvernance est assurée.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet touchant la production maraîchère BIO du Seeland, on peut estimer que les aspects concernant la diversité biologique et les espaces naturels sont très favorables.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Une attention particulière a été donnée aux aspects énergétiques dans la conception des 2 infrastructures bâties.

L'isolation répond aux exigences Minergie. Le bâtiment Terraviva disposera d'une structure et de façades en bois renouvelable. Les deux bâtiments seront dotés de système de récupération d'eau et seront chauffés par de l'énergie renouvelable bois, chauffage à distance/chauffage propre ou sonde géothermique. Les chambres frigorifiques seront refroidies grâce à un liquide naturel. Une des halles sera équipée de panneaux photovoltaïques, l'autre sera prête à l'être la surface pourrait être mise à disposition d'un exploitant en location. De plus, la ventilation sera contrôlée et l'illumination sera faite au moyen de lumière LED.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Les deux infrastructures prévues dans le cadre du projet remplissent les conditions. La première sera l'extension d'une unité existante, sise en zone industrielle, au nord-ouest de Kerzers. La seconde sera en zone agricole, mais en limite de la zone industrielle, à l'ouest de Kerzers.

Ces deux sites sont d'une part proche des producteurs pour la fourniture de la matière première légumes et d'autre part proche des voies d'accès: 100m d'une entrée autoroutière, proximité de la gare.

Dans le cadre du projet, une réflexion a été faite pour envisager le transfert complet du transport de la route au rail. Malheureusement, le fait qu'il s'agisse de denrées périssables et que le transfert "industriel" par rail ne se fasse que de nuit empêche la livraison dans les délais obligatoires pour la grande distribution. La piste a dû être abandonnée.

Pour le sous-projet de plate-forme de distribution locale "B2B", l'acquisition d'un camion à moteur électrique est prévue. Les progrès faits sur ce type de véhicules sont rapides et encourageants. Au moment de finaliser le projet, les éléments sont encore insuffisants pour les mentionner plus en détail, mais les porteurs du projet ont bon espoir de pouvoir concrétiser en ce sens durant la durée de la phase de démarrage de 6 ans.

Comme évoqué, le transport de la marchandise en direction de la grande distribution devra continuer de se faire par voie routière. Vu l'augmentation du volume commercialisé espéré, il y aura augmentation du

trafic. Dans le cadre du projet, la planification de la production et de l'écoulement seront réunies pour les 2 centrales "Terraviva" et "Seeland Bio". Il pourrait en résulter une augmentation de l'efficacité des transports donc diminution des kilomètres parcourus par tonne de légume.

Avant le transport vers la grande distribution, les transports internes seront largement réduits. L'exiguïté actuelle à laquelle les 2 centrales doivent aujourd'hui faire face les oblige à faire de nombreux transports "internes" entre lieux de stockage, de triage, de conditionnement. La marchandise doit être chargée et transportée plusieurs fois. La réalisation du projet permettra une nette amélioration.

La situation géographique des infrastructures n'impactera nullement le trafic à l'intérieur des localités, les deux ayant un accès immédiat à l'autoroute.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'augmentation attendue du volume de légumes bio écoulé aura obligatoirement un impact positif. Ce sont autant de parts de marché prises à la production conventionnelle.

Ce sont autant de tonnages de légumes produits sans apports de produits phytosanitaires, sans engrais chimiques.

Les cycles naturels de la vie des plantes sont davantage pris en compte en production biologique.

Consommation d'eau. Les chaînes de lavage des légumes permettront un meilleur recyclage de l'eau dans les infrastructures de conditionnement.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet n'aura pas d'impact sur la qualité de l'air extérieur et intérieur.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'augmentation attendue du volume de légumes bio écoulé aura obligatoirement un impact positif. Ce sont autant de parts de marché prises à la production conventionnelle.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La production et la mise en marché de produits bio est généralement considéré comme favorable à la santé

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Dans le sous-projet "Tourisme", il est prévu de développer une offre de visites d'exploitation à l'attention des écoles mais aussi des entreprises ou de privés. Sont prévus aussi

des ateliers cuisine, création.

Ces prestations touchent autant les aspects de formation, de culture que des loisirs.

Les différentes offres seront mises en réseau, afin de créer une dynamique au niveau de la région.

Derrière l'offre de prestation d'une visite ou d'une expérience, le développement d'une sensibilité à consommer des produits locaux et de bonne qualité est visé.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La main-d'oeuvre nécessaire aux acteurs du projet est en bonne partie étrangère et/ou saisonnière. La main-d'oeuvre étrangère dans le secteur agricole est salariée selon les contrats-type établis et reconnus. Cela garantit une rétribution correcte de cette catégorie de personnel.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Dans la mesure où la production maraîchère est historique dans le Seeland, renforcer ou pérenniser son statut de "Jardin de la Suisse", d'établir en parallèle un lien entre cette production et la population locale distribuée aux institutions, écoles, permet d'améliorer le cadre de vie.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La sécurité de la population est aussi assurée par le fait d'être en mesure de produire des denrées alimentaires vitales. Le projet vise à créer une dynamique autour de la production maraîchère bio régionale. En liant cet élément avec la communication faite et l'offre touristique mise en

place, la population aura l'occasion de constater la production locale et sa qualité. Son sentiment de sécurité devrait en être amélioré.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : On estime que l'acceptabilité du projet est élevée, dans la mesure où est renforcée la production locale de produits alimentaires vitaux. Le projet comprend des aspects de communication et de tourisme qui participeront activement à véhiculer les atouts du projet.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :